



Webinaire

Mise à jour réglementaire 2023

Dir IPS

L'élan de vos projets

22/02/2022

L'OBJECTIF DU WEBINAIRE

- Le contexte réglementaire secteur social et médico-social
- Présentation des principales évolutions réglementaires et impacts
 - ERRD/EPRD
 - Compte Administratif (CA)
- Calendrier de campagne



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Cadres normalisés plans comptables

- Textes modifiants les cadres normalisés
 - Décret no 2022-734 du 28 avril 2022 portant diverses mesures d'amélioration de la transparence financière (Bilan comptable et règles budgétaires)
 - Arrêté du 25 novembre 2022 modifiant les modèles de documents prévus dans le chapitre IV du titre Ier du livre III du CASF : Suppression de l'EPRD simplifié à partir de 2023
- Quelques évolution sur les [plans comptables](#) (Arrêtés du 14 décembre 2022)
 - Distinction du forfait global de soins et financements complémentaires pour les SSIAD, SPASAD et Service autonomie à domicile
 - Distinction dotation globale et dotations complémentaires pour les SAAD



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Masse salariale – évolutions Ségur 2022

- Recommandation patronale du 05 janvier 2022 relative à la revalorisation salariale « Ségur 2 » (FEHAP)
- Revalorisation salariale « Ségur 2 » personnels soignants et de rééducation (NEXEM)
- Accord du 2 mai relatif à la mise en place du complément de rémunération aux personnels socio-éducatifs (AXESS)
- Accord du 24 mai 2022 relatif à la revalorisation des médecins coordonnateurs en EHPAD et des médecins salariés (AXESS)

- Déjà diffusé pour les BP, pas de nouveaux impacts



PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES CADRES (1/6)

Nouveaux cadres pour l'ERRD


- Annexe 3 : Bilan comptable applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés (modèle type secteur privé commercial) (Obligatoire à partir de l'ERRD 2023) : Annexe3_Bilan_comptable_PC_xxx.xls
- Annexe 3 : Bilan comptable applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés (modèle type secteur privé non lucratif (modèle type secteur privé commercial, obligatoire à partir de l'ERRD 2023) :
Annexe3_Bilan_comptable_PNL_xxx.xls (Identique à l'annexe 3 du CA)
- Impact en cas de spécifique ou d'écart au plan réglementaire
- Disponibilité des informations comptables au niveau Finess pour les comptes de bilan



PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES CADRES (2/6)

Suppression cadre EPRD simplifié pour les EHPAD non habilités

- Tous les EHPAD produiront au financeur un EPRD complet
- L'ERRD simplifié est encore applicable pour l'ERRD 2022. Il ne le sera plus pour l'ERRD 2023

-  L'EPRD 2023 s'appuyant sur l'ERRD 2022 il est recommandé de contrôler en interne l'ERRD 2022 en complet pour les non habilités afin de pouvoir faire les éventuelles corrections avant clôture



PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES CADRES (3/6)

Evolution TER/TPER EHPAD

- TER/TPER EHPAD ajout d'une colonne « ETP travaillés »
- Calcul des assiettes dans l'onglet charges sociales

PERSONNEL (une ligne par emploi, le cas échéant subdivisée en une ligne "emploi permanent" et une ligne "emploi temporaire")	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD N-1(*)	EPRD N				EPRD N					Nombre d'ETP travaillés prévus
			Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	Soins en ETP	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales N-1(*)	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales	Imputation à la section "Hébergement"	Imputation à la section "Dépendance"	Imputation à la section "Soins"	
DIRECTION - ADMINISTRATION			100%									
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
	P	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00
Directeur	P											
Directeur	T											
Médecin directeur	P											

● Définir la notion d'heures travaillées par rapport aux heures rémunérées

- Impact important dans la collecte de l'information. Importance de l'information sur remplacement dans interface paye



PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES CADRES (4/6)

Evolutions TER/TPER hors EHPAD

- TER/TPER hors EHPAD regroupement des emplois temporaire par catégorie
 - Modification de la nomenclature des métiers
 - Calcul des assiettes dans l'onglet charges sociales
- ● Nouveau référentiel des métiers
- Nouvelle transcodification des métiers vers ce référentiel
 - Recodification des pré EPRD

Tableau des effectifs

Catégorie / emplois	Nombre
DIRECTION / ENCADREMENT	
<i>Dont emplois temporaires</i>	
Directeur	
Médecin directeur	
Directeur-adjoint	
Chef de service éducatif, pédagogique et social, paramédical	
Chef de service autre (administratif, etc.)	
Chef d'atelier	
Attaché de direction, économe	
Cadre de santé de la filière infirmière	
Cadre de service paramédical, cadre de la filière de rééducation, autre cadre de santé	
Cadre de service éducatif et social	
Responsable et coordonnateur de secteur	
Autres cadres (direction)	
Autres cadres (encadrement de proximité)	
ADMINISTRATION / GESTION	
<i>Dont emplois temporaires</i>	
Agent administratif	
Comptable	
Autre personnel administratif et de gestion	
SERVICES GENERAUX	
<i>Dont emplois temporaires</i>	
Agent de service général	



PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES CADRES (5/6)

Autres évolutions

- Annexe financières EHPAD : même onglet pour les habilités et non habilités
- Présentation tarifaires ajout compte 7312152 (Forfait de prise en charge des frais de transport en accueil de jour (FAM uniquement))
- Mise à jour des lisez-moi
- Code couleurs onglets ERRD complet
- Contrôles de cohérence dans TER et activité (à venir)
- Onglet auto contrôle (ERRD complet, TER)
- PGFP automatisation des financements stables dans indicateurs du PGFP
- CRP_PGFP ajout de ligne par macro charges groupe III



PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES CADRES (6/6)

Compte administratif

- CA PH : « CRCA-PH-SSIAD-2022_V2.xls : Modification du tableau des effectifs et du tableau des rémunération
- CA PA : CRCA-PA-2022_V2.xls : modification de la feuille Effectif et création de l'onglet Tableau des rémunérations



- Cf TER hors EHPAD : Modification de la nomenclature des métiers. Elle est calée sur TER/TPER hors EHPAD



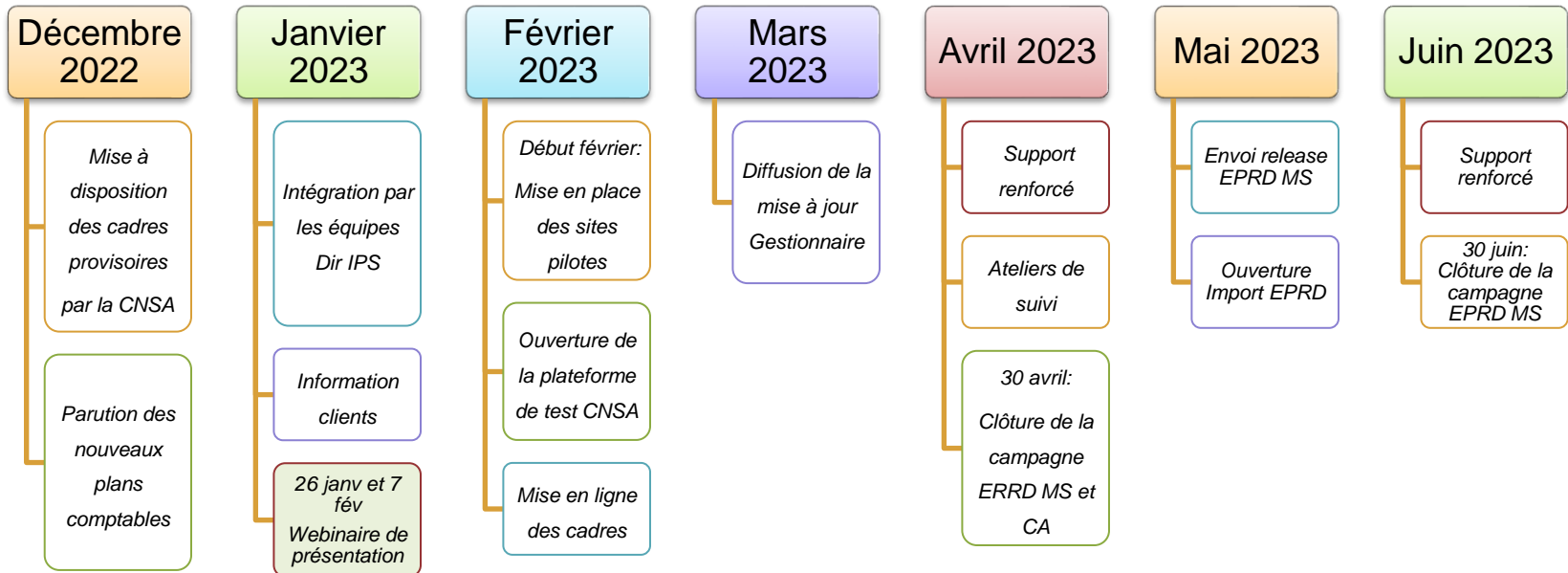
NOUVEAUTÉS DANS GESTIONNAIRE

Améliorations diverses

- Mise à jour des référentiels de fonctions et de métiers
- Lien entre les métiers et regroupements métiers en saisie
- Ajout du champ heures travaillées dans IPS Connect
- Ajouts des cadres bilan PNL et bilan PCG.
- Mise à jour des dossiers et cadres pour tenir compte des évolutions
- Mise à jour du référentiel catégories Finess
- Ajout d'une grille de contrôle de cohérence des dotations/amortissements dans le CA
- Ajout des Cosa (formulaire Cerfa N12156*06 demande de subvention et Cerfa N15059-01S compte rendu financier de subvention)
- Nouveaux exports (Cohérence analytique, structures, paramètres de campagnes)



CALENDRIER DE LA CAMPAGNE 2023



QUESTIONS

Avez-vous des questions ?

